

# Ministre de la Révolution éthique

**L'inexpérimenté Pierre-Yves Dermagne succède à Paul Furlan. Sa mission ? Rien moins que réformer la gouvernance en Wallonie.**

**L**a pression était définitivement trop forte pour Paul Furlan et la majorité wallonne. Le Thudien a démissionné jeudi matin. C'est le jeune député PS Pierre-Yves Dermagne qui devient ministre des Pouvoirs locaux. Une tâche gigantesque attend ce Rochefortois de 36 ans.

C'est lui qui devra piloter la réforme de fond en comble du paysage politique wallon : intercommunales, cabinets, organismes d'intérêt public... Pierre-Yves Dermagne devra s'affirmer comme un ministre capable de s'imposer face à

des baronnies locales et face à des intérêts financiers auxquels certains mandataires publics s'accrocheront.

Le gouvernement wallon n'a pas attendu la prise de fonction du nouveau ministre pour annoncer une batterie de mesures radicales afin de mener la révolution éthique dont la Wallonie a besoin. Le ministre-président Paul Magnette a annoncé que « *des centaines de mandats vont disparaître, leur rémunération sera fortement diminuée ou tout simplement supprimée* ». Ce « *renforcement du cadre juridique* » en Wal-

lonie passera par la suppression des « *structures inutiles* », l'extension des incompatibilités de mandats et le renforcement des contrôles et des sanctions.

*Le Soir* a dressé la liste des mesures qu'il convient d'appliquer d'urgence pour restaurer l'éthique dans la vie politique wallonne et l'a comparée avec les mesures proposées par la majorité régionale pour réformer la gouvernance. ■

## Un scénario émerge

A l'origine du scandale qui secoue la Wallonie, il y a Publifin. Une intercommunale dont l'actionnaire majoritaire n'est autre que la Province de Liège, dirigée par une majorité PS-MR. Celle-ci propose la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de l'organisme dans les six semaines, qui mettra « *à disposition tous les mandats des administrateurs* » de l'intercommu-

nale et préparera son devenir. La structure va donc évoluer et un scénario est évoqué dans les milieux liégeois : la scission de Publifin en deux entités distinctes. La première demeurerait une intercommunale chargée de la distribution du gaz et de l'électricité. La seconde serait un pôle commercial développant des activités soumises à la concurrence, et abrité dans une structure « de type Proximus ».

## Les chantiers urgents du nouveau ministre

### À FAIRE

Paul Furlan a fini par lâcher son poste, et le président du Parti socialiste, Elio Di Rupo, a immédiatement désigné un successeur en la personne de Pierre-Yves Dermagne. Un ministre qui va devoir dans des délais très brefs revoir de fond en comble le paysage des intercommunales. Sur la base des événements et informations de ces dernières semaines, nous avons listé les mesures qu'il convient de prendre pour rendre à l'éthique la place qu'elle mérite. Le gouvernement a du reste pris les devants en annonçant un paquet de mesures ambitieux, mais à la précision relative. Comparons ce qu'il faudrait faire et ce que le gouvernement propose.

- **Pierre-Yves Dermagne est chargé d'assainir les mœurs dans la gestion locale, avec Paul Magonne.**
- **Que faut-il faire et que promet le gouvernement wallon ?**

**A**ccablé de révélations sur ses légèretés et ses mélanges des genres, bien qu'il s'en défende avec énergie et que le gouvernement ne l'accable d'aucune faute politique ou personnelle, le ministre Paul Furlan cède donc son poste à Pierre-Yves Dermagne. Nous avons dressé le cahier des charges du nouveau ministre en matière de pouvoirs locaux. Il travaillera avec le ministre-président Paul Magonne qui s'investit personnellement dans ce dossier. La réflexion aboutira tôt ou tard au parlement. La majorité et l'opposition devraient se rejoindre sur ce chantier titanesque.

Dans sa position, et vu les errements de son prédécesseur, il devra être exempt de tout reproche dans la composition de son cabinet. Le socialiste devra aussi s'imposer comme une personnalité capable d'imposer ses vues face à des baronnies et autres bassins et face à des intérêts financiers que certains mandataires ne seront pas prêts à lâcher. Une tâche gigantesque pour un ministre débutant. ■

**ERIC DEFFET  
ET BERNARD DEMONTY**

## ce qui doit être fait

# LES INTERCOMMUNALES

### **Transparence à tous les étages**

Il n'a pas fallu attendre le scandale Publifin pour que les intercommunales acquièrent une réputation sulfureuse. Il faut profiter de l'électrochoc du moment pour assainir. Il convient d'abord de revenir aux sources et à l'essence de l'outil : unir les forces de plusieurs communes pour rendre un service à la population, qui ne serait pas aussi bien rendu sans cette union.

Dans ce contexte, des investissements dans des domaines purement commerciaux paraissent malsains. A tout le moins, il faut, dans le bilan et la structure des sociétés, séparer précisément les activités et dresser des digues qui permettront d'éviter de masquer que certaines activités

sont en fait lourdement déficitaires et pouvoir intervenir à temps.

Il est grand temps aussi de repenser, comme dans une société privée, aux actionnaires. Dans le système actuel, les communes n'ont qu'un regard très lointain sur ce qui se passe dans certaines intercommunales. Il faut structurer l'information, renforcer les obligations. Les nominations doivent être revues en profondeur. Plus question de nommer un mandataire parce qu'il est proche d'un édile, mais sans compétence dans le domaine de l'intercommunale. Enfin, et c'est l'évidence, plus personne ne doit être payé à ne rien faire, et les rémunérations doivent être proportionnées à la tâche et à la compétence. Les cumuls doivent être limités.

B.DY

# LES CABINETS

## Le copinage banni

Il y a dans les cabinets des comportements aberrants qui ne choquent plus personne ou presque. Le copinage dans les recrutements est une pratique répandue quand il ne s'agit pas purement et simplement de népotisme. Le recrutement sur la base de la compétence, contrôle à l'appui, doit devenir la règle. Un screening approfondi des mandats doit aussi être mis en place. Il ne s'agit pas nécessairement d'interdire un mandat, car certains sont indispensables à une fonction dans un cabinet, mais il faut les distribuer au compte-gouttes en limitant leur nombre et le cumul à une échelle humaine, tout en limitant la rémunération. Les mandats de type privé, qu'ils soient ou non en conflit d'intérêts avec le poste au cabinet, doivent être bannis.

B.DY

# LES CUMULS

## Des règles et des sanctions

Le cumul des mandats est un domaine délicat. Peut-on être bourgmestre et député wallon ? Un élu local, ancré sur le terrain, ne fait pas par nature un mauvais député. En Wallonie, seuls 25 des députés peuvent cumuler, les mieux élus. Reste que les règles doivent être claires et ne souffrir aucune exception. Le bourgmestre empêché ne doit plus exercer aucune fonction exécutive directe ou indirecte dans sa commune. Les fonctions obscures d'« échevin délégué » ou tout autre avatar permettant de garder le contrôle doivent être bannis sous peine de sanctions.

B.DY

# PUBLIFIN

## De l'ordre

Publifin étant appelée à redevenir une intercommunale comme une autre, les nouvelles règles wallonnes devraient contribuer à l'assainir. Mais il est temps aussi de séparer de manière claire les activités de service public et les activités commerciales. Il faut aussi rendre des comptes de manière beaucoup plus transparente aux actionnaires et aux communes qui participent au financement du conglomérat. Les transferts financiers doivent également faire l'objet de contrôles plus stricts. Il est temps aussi que Publifin diffuse et explique sa vision stratégique. La taille du conseil d'administration laisse aussi perplexes : faut-il 28 personnes ? Enfin, un audit réellement indépendant sur le management et les organes de gestion ne serait pas un luxe.

B.DY

# Ce qui doit être promis

## La révolution est enfin en marche

Le dossier des intercommunales a progressé depuis quelques années en Wallonie. Leur nombre a été réduit de moitié. Des contrôles ont été mis en place par la Région. Paul Furlan affiche un vrai bilan dans ce domaine. Mais bien souvent, les communes ont perdu le contact avec ces structures parfois mamouths. La réforme rappelle une évidence : chaque conseil communal doit débattre une fois par an des résultats et des activités des intercommunales qui le concerne. Plus de publicité ? Après les assemblées générales, les conseils d'administration seront ouverts au public et à la presse. Pas folichon, mais la démocratie a ses exigences.

Nous parlions récemment de grande lessive ici même. La voici : dans les 30 jours, le cadastre des intercommunales sera rafraîchi, avec radiographie des structures internes parfois complexes et des rémunérations. Dans les 45 jours, un comité des sages (« des experts externes indépendants », assure-t-on) examinera le tout et désignera les structures superflues à rayer de la carte : intercommunales, comités et filiales en tous genres. C'est la mesure la plus spectaculaire sur le court terme : « Des centaines de mandats vont disparaître », selon le ministre-président. Pour le reste : transparence à tous les étages, assure le gouvernement wallon. Qui ne s'embarrassera pas de fioritures, l'heure est grave : « L'exigence de transparence balaye les questions sur le respect de la vie privée », annonce Paul Magnette, qui pourrait susciter la polémique. Vers quoi se dirige-t-on en effet ? Vers la publication nominative (!) de tous les mandats et de

toutes les rémunérations (!) pour toute instance détenue à 25 % par les pouvoirs publics ou avec 50 % des administrateurs désignés par eux. Précision : la règle vaudra pour les élus comme pour les non-élus. La question des rémunérations est au centre du scandale Publifin. Elle est aussi le cœur de la réforme. Seuls les présidents, vice-présidents et membres des comités de direction pourront encore percevoir une rémunération fixe. Et encore : celle-ci sera plafonnée et calculée en fonction de la présence effective aux réunions. Pour tous les autres mandataires, le jeton de présence devient la règle, en fonction là aussi des réunions tenues ou pas.

Le gouvernement fixera les rémunérations. Le plafond pour les non-élus sera bien de 50 % de l'indemnité parlementaire pour les non-élus et de 150 % de celle-ci pour les élus, sauf disposition particulière dans les partis. Mais plus question de ne pas intégrer à ce plafond les mandats dérivés ou ceux tenus dans une société privée à participation publique. Autre interdiction qui fera des malheureux : recourir à une société pour l'exercice d'un mandat public. Enfin, comme il faut penser à tout et anticiper d'éventuelles entourloupes à venir, le gouvernement prévoit de limiter le nombre de réunions dans les intercommunales, histoire d'empêcher que des « petits malins » multiplient les jetons de présence en compensation de la perte d'un revenu fixe...

Signalons encore que la réforme concernera aussi les organismes régionaux d'intérêt public (OIP), déjà couverts par un décret sur les mandats et les rémunérations. On renforce les règles, notamment avec la publication nominative, ici aussi, de ces rémunérations.

E.D.

## Ce n'est pas le sujet. Pour le moment...

Le plan fait état d'incompatibilités à bannir. Une seule concerne les cabinets et semble de bon sens : une même personne ne pourra plus être membre d'un cabinet et active dans un organisme relevant de la tutelle de celui-ci. Notons au passage que le cumul sera aussi interdit entre une fonction dirigeante au sein d'un organisme d'intérêt public et un mandat d'exécutif local ou provincial.

Mais pour le reste, il faut bien avouer que les cabinets ministériels semblent traverser l'orage sans se mouiller, ou sans être mouillés, plutôt. Il faut dire qu'ils ne sont pas réellement l'objet de cette réforme qui vise presque exclusivement les structures intercommunales et para-régionales. Jeudi au parlement, il s'est trouvé des membres de l'opposition pour regretter que les cabinets ne fassent pas eux aussi l'objet d'une introspection en profondeur. Il n'est pas impossible que cette question s'impose d'elle-même quand les quatre partis démocratiques se mettront autour de la table.

A noter toutefois l'activation de la commission de déontologie créée sur papier en 2014. Les sages qui la composeront pourront notamment se saisir de toute question de conflit d'intérêts dont ils auraient connaissance.

E.D.

## Un peu de clarté pour les ministres

Même remarque que pour les cabinets ministériels : ce n'est pas l'objet de la réforme. Mais le récent Grand Baromètre du *Soir* a prouvé que l'opinion est très sensible à cette question : le cumul de deux mandats électifs ne passe plus. C'était peut-être l'occasion d'adresser un signe en vue des prochaines élections. On attend toujours. Mais on sait que le signe en question ne pourrait aller que dans le sens du durcissement de la règle. De quoi inquiéter pas mal d'élus locaux, sauf chez Ecolo où la lutte contre tout cumul tient lieu de deuxième nature.

Par contre, le train de mesures annoncé évoque la question du cumul entre bourgmestre (ou échevin) et ministre. Elle concerne désormais quatre ministres : Magnette à Charleroi, Prévot à Namur, Di Antonio à Dour et... Dermagne à Rochefort. Tous resteront bourgmestres ou échevin en titre avec ce que cela suppose de suspicion dans le grand public. Paul Magnette est pourtant très ferme : « *Nous sommes en conformité avec la règle, et même plus. Nous ne sommes pas payés comme élu local et nous n'assistons à aucune réunion. Certains entretiennent le trouble. Il faut mettre les choses noir sur blanc.* » Un décret fixera donc bientôt « *les conditions strictes d'empêchement pour le bourgmestre empêché par ses fonctions ministérielles.* »

E.D.

## Des mesures bientôt sorties de l'oubli

Une mesure « Stéphane Moreau » apparaît bien comme telle dans le catalogue formulé par le gouvernement wallon. C'était attendu puisque le PS lui-même donne jusqu'au 28 février au socialiste liégeois pour choisir entre son maïorat d'Ans et la direction générale de Nethys. L'exécutif PS-CDH instaure donc « *une incompatibilité entre la direction d'une société à participation publique locale et un mandat dans un collège communal ou provincial.* ». Au moins, c'est clair. Dans le giron intercommunal, Publifin va devoir s'adapter comme tout le monde, en matière de publicité sur les rémunérations ou de transparence des débats du conseil d'administration, par exemple. Des mesures de crise ont déjà été prises, comme la suppression des comités de secteur, qui étaient de pure forme. Si, à l'avenir, de telles structures consultatives devaient subsister ici ou là, plus aucune rémunération ne serait versée à ceux qui y siègent. On peut parler ici de « jurisprudence Publifin ». Mais le scandale de ces dernières semaines a surtout le mérite de sortir du placard des dispositifs emblématiques comme la tutelle effective sur les filiales en tous genres, l'envoi de délégués au contrôle par la Région et la mise en place de la commission de déontologie.

E.D.

# L'homme Pierre-Yves Dermagne, un talent qui doit sortir de sa coquille

PORTRAIT

Au petit jeu des pronostics qui a succédé à la démission de Paul Furlan, Pierre-Yves Dermagne a très vite fait partie des grands favoris pour le portefeuille laissé en rade. A 36 ans en effet, le socialiste était un des élus les plus en vue du parlement wallon. Ministrable il était, ministre il est désormais. Ce n'est pas une surprise.

S'il ne siège à Namur que depuis les élections de 2014, Pierre-Yves Dermagne est « un politique » dans le plein sens du terme. A peine sorti des études de droit, le Rochefortois est devenu attaché parlementaire de Maurice Bayenet, alors chef de groupe PS. Il a poursuivi son chemin et son apprentissage dans les cabinets de Philippe Courard et Eliane Tillieux.

En 2012, le jeune homme ose une infidélité au parlement wallon où il se prépare à être élu. Le voilà député provincial en remplacement de Martine Jacques dont la santé est vacillante. Va-t-il se contenter d'une carrière provinciale voire d'un échevinat dans sa commune de Rochefort? Les aléas électoraux en décideront autrement. A peine a-t-il envisagé de se lancer dans la carrière d'avocat qu'un excellent score électoral lui permet de « monter » à l'échelon régional. Son taux de pénétration lui permet même de

rester député-échevin.

Au fil des années, Pierre-Yves Dermagne s'est forgé une vraie compétence dans deux dossiers qui lui vont comme un gant et qui lui valent aussi de devenir ministre. Comme élu de terrain, les pouvoirs locaux, il connaît. Lorsqu'il hantait les cabinets ministériels, il a beaucoup travaillé sur le code de la démocratie locale. Il peut être considéré comme un des pères de ce « monument ». Même remarque pour le logement dont il est un spécialiste reconnu jusqu'au centre d'études du PS. Avec Christophe Collignon, son chef de groupe, il s'est fait remarquer par une proposition phare sur le fonds de garantie locative.

## Changement de style

Le portefeuille dont le socialiste hérite aujourd'hui semble taillé pour lui. Pour y donner sa pleine mesure, Pierre-Yves Dermagne devra sortir de sa coquille. C'est en effet un élu brillant mais plutôt discret, rarement un mot plus haut que l'autre, et guidé par une volonté permanente de se contrôler.

Peut-être cette retenue est-elle la manifestation la plus palpable de la passion pour Londres et le Royaume-Uni de cet anglophile obsessionnel, jusqu'à cette prestance très distinguée. Furlan détestait la cravate, celle-ci quitte rarement Der-

magne. Changement de ministre, changement de style. Le nouveau venu ne fait pas mystère de son intérêt pour Jeremy Corbyn, le leader travailliste, et encore moins de sa passion pour les Rolling Stones. Et par ailleurs de ses convictions républicaines. Au PS, il est étiqueté régionaliste, très. Pierre-Yves Dermagne est aussi connu comme un dingue de vélo, depuis les petites routes de sa belle région jusqu'à... sa cave où il pédale pour se changer les idées.

Comme d'autres, le nouveau ministre va devoir prendre du recul dans sa commune. Il deviendra échevin empêché, avec un rôle précisé dans le cadre des réformes de gouvernance qui s'annoncent. Rochefort devient dès lors une commune insolite : deux ministres avec Dermagne, mais aussi François Bellot, le bourgmestre MR lui aussi empêché depuis qu'il siège au gouvernement fédéral.

Autre exigence de sa nouvelle fonction : avoir la carapace solide. A peine nommé, ce père de deux garçons faisait déjà l'objet d'un début de polémique : en 2015, il fut parmi les signataires du décret qui devait donner deux ans de rabiot aux comités de secteur de Publifin. Le ver était dans le fruit. Deux années plus tard, on sait sur quel scandale a débouché cette largesse. ■

É.D.

« On prend des mesures par rapport à des choses qu'on ne nous reprochait pas »

## LES COULISSES

Ces derniers jours, le Parti socialiste s'est trouvé au beau milieu de la tempête causée par le scandale Publifin. La véritable crise a commencé le lundi 23, dans les coulisses du bureau du parti. Et durant trois jours, Di Rupo et les ténors socialistes ont subi la pression du partenaire de la majorité wallonne. Paul Furlan, désormais ex-ministre des Pouvoirs locaux, a bien tenté de résister à la houle, mais sa situation était devenue intenable. Hier matin, il a donc lâché, présentant sa démission. Une fois les vents retombés, au PS, on oscille entre amertume, sentiment d'injustice, l'envie d'unité...

**A**u Parti socialiste, les bavards ont pris la tangente, ces derniers jours. La prudence est de mise : il ne faut pas jeter des déclarations sur la place publique, comme une bûche dans le feu de la polémique. « Nous subissons la démission d'un ministre et c'est dur, confesse un député chevronné. Nous avons pris des décisions qui ne sont pas neutres et je préfère laisser la direction du parti les commenter. » Prudence. Certains, toutefois, livrent leurs sentiments. Un breuvage servi avec plus ou moins d'amertume.

« Les mesures prises par le président sont très bien, insiste une jeune parlementaire. Et même si c'est parti d'une situation très localisée, cela ne me met pas en colère. Ce qui m'a choqué, c'est ce qui s'est passé à Publifin et la manière dont certains exercent leurs mandats. » Une autre, aguerrie au terrain local, surenchérit : « Je suis pour le décumul de tout, sa-

laire et fonctions, assène-t-elle. Quand on est socialiste, c'est la solidarité qui doit primer. Or, si je suis députée et échevine, je prends la place de quelqu'un qui pourrait assumer un de ces mandats. Les mesures présentées par Elio Di Rupo étaient justifiées mais il faut encore aller plus loin. »

Le ton semble à l'unité. Et Elio Di Rupo, soutenu dans sa stratégie. C'est un trompe-l'œil. « Ce sont des mesures prises à la va-vite, sans concertation, pour essayer d'éteindre le feu suite à Publifin, tempête un élu qui se partage entre sa commune et un parlement. C'est injuste par rapport à ceux qui n'ont rien fait. » L'injustice, ce sentiment domine également la réaction d'un cabinet-tard. Qui observe : « Le parti se trompe car il n'a pas compris pourquoi les gens sont mécontents. » Et de plaider pour une règle qui empêche tout conflit

d'intérêts et une autre instaurant une seule source de revenus, quel que soit le nombre de mandats assumés. « C'est de l'hypocrisie », s'insurge ensuite le député-bourgmestre.

### Football panique

« Le cumul député-bourgmestre, cela a un sens, poursuit ce serviteur zélé du parti. Cela évite d'avoir des décisions complètement désincarnées. » Un élu wallon concerné abonde : « Si demain je ne suis plus parlementaire, je devrai cumuler mon poste de bourgmestre avec mon métier car ce dernier me rapporte plus que mon mandat. » Et de rejoindre le cabinet-tard sur ce constat : « Il s'agit de mesures prises à l'emporte-pièce, c'est du football panique. »

D'autres sont moins tendres encore à l'égard de leur président de parti. Pour eux, mettre le focus

sur Liège convenait à Elio Di Rupo car cela laissait entendre qu'ailleurs, le parti fonctionne bien. « C'est pourquoi il a soutenu Furlan. » Un autre fait remarquer qu'avec ce scandale, le socialiste en chef détourne un peu l'attention de sa personne et de son impuissance à se muer en leader du premier parti de l'opposition. D'autant qu'un sentiment de deux poids, deux mesures se fait jour. « J'entends dire autour de moi qu'il ne se refuse rien pour s'assurer son renouvellement de mandat, puis qu'il demande aux

autres d'avoir un comportement irréprochable », peste un homme de cabinet. « Les parlementaires se sentent déconsidérés, comme l'un d'eux. D'autant que les mesures qui touchent aux rémunérations ont été décidées par le G9 du parti mais que cela ne les

affectera pas. »

### « Di Rupo est affaibli... »

La stratégie présidentielle pose question parmi les « officiers » de l'armée rouge. Primo, il n'a rien

vu venir « alors que nous devons rentrer une déclaration de mandats au parti, qui dispose de nos fiches fiscales » et que « la comptabilité des fédérations qui reçoivent 10 % de nos revenus est intégrée dans celle du parti ». Deuzio, la communication est mal ajustée : « On prend des mesures par rapport à des choses qu'on ne nous reprochait pas ; les gens n'y comprennent plus rien et nous associent au scandale Publi-fin. Cela devient illisible », déplore un habitué de la Chambre. Tertio, les choix pourraient se

payer cash. « La force du PS, ce sont ses implantations locales, rappelle un Hainuyer. Ce n'est donc surtout pas ça qu'il faut attaquer. Sinon, on risque de finir comme d'autres partis socialistes européens. Ou alors, il aurait fallu imposer ce décumul aux autres partis. »

« A un moment, en raison de l'usure du pouvoir, il faut pouvoir passer la main, attaque un des plus remontés. Et pas seulement Elio Di Rupo. Laurette Onkelinx, vous trouvez qu'elle incarne l'avenir du PS ? Cela fait vingt ans

qu'on voit les mêmes gens. » Un avis qui, pour l'heure, ne semble pas partagé : les réformes annoncées en Wallonie vont mobiliser Paul Magnette. Et personne d'autre ne semble en mesure d'incarner une alternative à Elio Di Rupo. « Il est durablement affai-

bli, commente un cabinetard. Mais cela ne se manifesterait pas. Tout au plus, l'un ou l'autre l'exprimera et puis c'est tout. Toutefois, cette histoire va laisser des traces. Vis-à-vis du président, des Liégeois, mais aussi du CDH, solidaire jusqu'à jeudi matin, et du

MR qui n'a pas hésité à faire les poubelles du cabinet. »

Autre blessure infligée aux ego : affirmer que des centaines de mandats sont inutiles. « C'est dire à ceux qui les assumaient qu'on les a payés à ne rien faire. » Enfin, le choix de Pierre-Yves Dermagne a également frustré ceux qui rêvaient de succéder à Paul Furlan. Autant de ressentiments qui devraient toutefois rester tus. « On va se serrer les coudes, conclut un Carolo. Et on ne va pas ajouter du bruit au bruit. » ■

PASCAL LORENT (AVEC D.C.)

# au parti L'alerte lundi, la pression de Lutgen, l'option de Di Rupo

Il faut remonter au bureau du lundi 23 pour comprendre ce qui s'est passé jeudi 26. Ce matin-là, réunis au boulevard de l'Empereur alors que Publifin déferle, des socialistes, confie-t-on, tirent l'alarme. Paul Magnette, ministre-président wallon, prend la parole : « *Un grand parti établi et enraciné comme le nôtre peut s'effondrer, on voit bien ce qui arrive ailleurs aux sociaux-démocrates, le Pasok en Grèce, le PSOE en Espagne, voire en France ! Nous ne sommes pas à l'abri d'une catastrophe grandeur nature.* » Laurette Onkelinx, cheffe de groupe à la Chambre, lance : « *Avec ce qui se passe, tout le travail que l'on fait au Parlement ne compte pas, on ne nous entend pas, et ça va aller en s'aggravant, ce n'est plus possible.* » Deux interventions alarmistes. Le bureau approuve la liste de 21 mesures de réforme de la gouvernance soumise par Elio Di Rupo, mais tout le monde sait que ça ne suffira pas.

La pression ne retombe pas, les sondages sont mauvais, l'affaire Publifin fait des ravages, l'écœurement dans l'opinion se répand, les révélations sur des accommodements irraisonnables au sein du cabinet Furlan se succèdent... « *Que faire ?* », disait Lénine. Un peu la révolution. La présidence Di Rupo est à un tournant. Le boulevard de l'Empereur s'en convainc. Mais on tâtonne, on s'interroge, on se cherche.

Deux jours passent. Mercredi, Paul Furlan se prend toute la pression. Les médias ne le lâchent pas, l'opposition réclame son départ, beaucoup jugent que la situation devient intenable. Pas lui. Le ministre des Pouvoirs locaux garde le soutien d'Elio Di Rupo. Pas celui de Benoît

Lutgen. En soirée, le président du CDH expédie un message via l'agence Belga, exigeant de Paul Furlan qu'il « *donne toutes les réponses dans les plus brefs délais sur les éléments portés par la presse* » – le rôle de Philippe Tison, qui gère d'anciennes sociétés du ministre, au sein de son cabinet, une info du *Vif*. Avant cela, le président du CDH a eu des échanges avec les responsables socialistes. Il ne charge pas Furlan mais estime que s'il ne fait pas un pas de côté, le gouvernement wallon perdra tout crédit, les ministres CDH itou, voire les présidents de partis composant la majorité, lui-même et Elio Di Rupo.

## Les téléphones chauffent

Au PS, on reste circonspects. Toutes les options sont ouvertes, dont celle-ci : Furlan « *résiste* ». En soirée, l'on apprend que le ministre s'expliquera en conférence de presse jeudi matin à 9 h 30 à Namur. A 7 h 30, Paul Magnette, Maxime Prévot et Jean-Claude Marcourt se retrouvent à l'Elysette. Ils constatent que la presse du jour est accablante à nouveau, que tous décrivent un ministre fragilisé, vacillant.

De son côté, Furlan s'apprête à affronter les journalistes. Il a rédigé un argumentaire pour répondre aux accusations. Avant de se rendre en salle de presse, il vient au-devant de ses conseillers : « *Je vais démissionner.* » Ce n'était pas prévu. Il ajoute : « *Je vais démissionner, mais d'abord je vais montrer que je n'ai rien à me reprocher.* » Il reprend son discours, ajoute à la fin quelques phrases annonçant son départ.

Il a pris sa décision tout seul, explique-t-il. Sauf que jeudi matin, les

téléphones chauffent entre PS et CDH. Benoît Lutgen renchérit auprès d'Elio Di Rupo : « *C'est intenable, s'il ne démissionne pas, on va tous y passer.* » Dans l'échange, le président du PS se rend compte de deux choses : 1 – Que le partenaire centriste-humaniste, dans le contexte dramatique, peut faire faux bond au PS, pourquoi pas envisager une majorité alternative avec MR et Ecolo à Namur ; 2 – Que lui-même peut faire levier de l'intransigeance de Benoît Lutgen pour provoquer un électrochoc dont son parti, et sa présidence, a besoin.

Cet électrochoc, c'est d'abord obtenir de Paul Furlan qu'il cède la place à une figure nouvelle ; ensuite, c'est projeter la démission des administrateurs PS de Publifin (Lutgen avait donné le ton samedi en « démissionnant » ses quatre représentants), dont le puissant André Gilles ; enfin, c'est faire en sorte que le gouvernement wallon adopte un plan de réforme radical pour les intercommunales.

Paul Furlan ne résiste plus. Qui pour le remplacer ? Des noms ont circulé jeudi matin : Hugues Bayet, Philippe Courard, Joëlle Kapom-pole, Olga Zrihen, Nicolas Martin... On confie qu'il aurait été question de Fabienne Winckel, députée-échevine de Soignies, jusqu'au début de l'après-midi, avant qu'Elio Di Rupo ne tranche en faveur de Pierre-Yves Dermagne.

A 15 heures, devant les médias, aux côtés du nouveau ministre régional, le président avait délaissé le col roulé grisé de ces derniers jours pour son traditionnel nœud pap rougeoyant. A suivre. ■

DAVID COPPI

# la journée Furlan s'est défendu jusqu'au bout, mais la pression était devenue intenable

Paul Furlan porte une cravate jeudi matin quand il se présente face aux journalistes. Pas loin d'être une première. Il fallait y voir un signe : l'heure est grave. Un pied de nez aussi à tous ces gens qui lui trouvent un côté trop relax.

« Est-ce mon comportement décontracté ou mon parcours atypique ? Je dois déranger quelqu'un », lâche-t-il d'entrée de jeu en référence à ces informations sur l'organisation de son cabinet qui l'accablent chaque jour un peu plus. Une semaine plus tôt, la saga Publifin l'avait déjà fragilisé.

Il fait glacial au Moulin de Beez, le long de la Meuse. Dans un coin de la salle, Philippe Tison écoute le ministre. Cet ami de toujours est celui par qui le scandale est arrivé en début de semaine. Paul Furlan livre des informations convaincantes. Son secrétaire politique et conseiller au cabinet (sous contrat de travail) était aussi administrateur à titre gratuit (et pas gérant) de trois sociétés dont l'homme politique s'occupait autrefois.

Il est notamment question de cette société d'assurances, le « vrai » métier de Furlan : « Je me suis retiré en 1999. Depuis lors, elle n'a rapporté aucun revenu, ni dividende ni avantage en nature à Philippe Tison ou à moi-même. Elle n'a jamais eu un service public dans sa clientèle. Pour moi, cette société est une solution professionnelle de repli, une possibilité de reconversion. »

Le toujours ministre se défend pied à pied. Avec des anecdotes parfois saisissantes qui désamorcent un climat un peu lourd. Comme ce millier de lettres du Palais royal, chaque année, à propos de personnes en difficulté : il fait passer le message quand il le peut en précisant bien qu'il n'est pas le Bon Dieu. Ces habitants de Thuin qu'on lui reproche d'accumuler dans son cabinet ministériel ? « J'ai fait le compte : 47 personnes travaillent au cabinet, 16 viennent de mon arrondissement et deux sont membres du collège. Mais elles travaillent dans des cabinets depuis 1988 et 1995, bien avant que je sois élu. »

**« Je ne suis pas un Calimero. Je ne me plains jamais »**

PAUL FURLAN

Paul Furlan doit même revenir sur le cas de sa compagne : « Elle travaillait déjà dans les cabinets Taminaux ou Arena. Elle a offert ses services chez nous. C'est ainsi que je l'ai rencontrée. Je ne la connaissais pas. » Trait d'humour ici aussi : « Faut-il que je vous dise combien de fois nous nous voyons en privé ? Je signale que je suis célibataire... »

Tout cela blesse l'homme, c'est évident. Trop, c'est trop. Paul Furlan n'en peut plus de devoir se justifier pour ses moindres faits et gestes. Dans ces conditions, il devient impossible de mener une action poli-

tique à l'abri des suspensions. Il démissionne.

Achevant son intervention, calme mais ému, celui qui va redevenir député-bourgmestre de Thuin explique son choix : « Je ne suis pas un Calimero. Je ne me plains jamais. J'ai toujours eu l'habitude de prendre mon destin en main. Je dois rester serrein pour continuer à travailler et la sérénité n'y est plus. »

Le ministre a annoncé sa décision en matinée à Paul Magnette, le ministre-président. Ses plus proches collaborateurs ont été avertis cinq minutes avant la conférence de presse. Ils sont K-O debout.

Paul Furlan aura trouvé un peu de réconfort dans les mots de ses collègues ministres. Le gouvernement wallon s'est achevé en fin de matinée à l'Elysette. Les collègues du partant soulignent tous la même évidence : « Pas de faute politique, pas de faute personnelle. » Pour Paul Magnette, cette démission est « un geste d'une très grande rareté puisque la décision de Paul Furlan est spontanée et personnelle ». Un pari sur l'avenir : « Dès que la poussière sera retombée, on comprendra que ce fut un excellent ministre qui a porté des réformes fondamentales. »

Le CDH Maxime Prévot souligne « le sens aigu des responsabilités » de son ancien collègue socialiste « qui veut offrir à la Wallonie la meilleure garantie de succès pour le chantier de la gouvernance. »

La suite coule de source. Paul

Magnette veut aller vite, obtenir un successeur à Furlan dans la journée et organiser une prestation de serment illico pour mettre fin à la crise. Le parlement devait se réunir à 14 heures, ce sera finalement 17 heures. Le cœur de la démocratie wallonne battra pendant quelques heures à Bruxelles où Élio Di Rupo doit choisir un nouveau ministre. Ce sera Pierre-Yves Dermagne. Le temps de rentrer à Namur et c'est la prestation de serment devant le parlement.

Point final d'une folle journée. Sur de nouvelles polémiques. A la tribune, Paul Magnette allume le MR en reprochant à Pierre-Yves Jeholet de ne pas avoir répondu à l'invitation à débattre d'une réforme de la gouvernance ou de ne pas avoir interrogé la députée Virginie Defranc-Firket qui fut longtemps vice-présidente de Publifin. Mais la tendance est à l'apaisement. Il n'y aura sans doute pas de commission d'enquête, mais majorité et opposition devraient travailler ensemble à de nouvelles règles de gouvernance. « *J'ai envie de vous croire* », dit Jeholet à Magnette. Sortez les violons.

Ecolo dit sa frustration par la voix de Stéphane Hazée : « *Vous ne répondez pas à nos questions !* » Mais la main tendue pour un travail en commun est ici aussi acceptée. Le choc généré par Publifin est immense, c'est évident. On se revoit la semaine prochaine. ■

ERIC DEFFET

## Eddy Fontaine, nouveau député wallon ?

Premier suppléant du député wallon Pierre-Yves Dermagne, Eddy Fontaine, 52 ans, devrait succéder au nouveau ministre au parlement de Namur. « *Devrait* », car Eddy Fontaine n'a pas encore fait son choix, a-t-il indiqué jeudi. Second échevin à Couvin et conseiller provincial namurois, il devra surtout choisir entre son poste cabinal et le mandat régional. « *Une solution serait que je sois échevin empêché jusqu'aux prochaines communales en 2018. Après, il me faudra faire un choix* », a-t-il déclaré. (b)

## Christophe Lacroix reprend l'Energie

Le portefeuille de l'Energie, que Paul Furlan détenait également, a été confié au ministre Christophe Lacroix, déjà en charge du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative.

## Gouvernance : premières décisions pour Bruxelles

Le gouvernement bruxellois a validé jeudi trois mesures de principe en matière de limitation du nombre de mandataires, de réforme des modes de gestion communale, et de plafonnement des rémunérations dans les organismes pararégionaux et paracommunaux, le tout « *afin de renforcer la transparence et la bonne gouvernance au sein de nombreuses structures publiques* ». Ainsi, le nombre de conseillers communaux et d'échevins sera plafonné et leurs traitements seront harmonisés à l'échelle des 19 communes. Et les rémunérations au sein des structures pararégionales seront plafonnées et conditionnées à une présence effective au sein des organes de gestion. (b)

# La discussion sur l'avenir de Publifin est ouverte

**O**n en parle peu. Très peu. Mais l'actionnaire majoritaire du groupe Publifin/Nethys, à côté des 76 communes, c'est la Province de Liège. C'est elle qui désigne la moitié des administrateurs de l'intercommunale. Dont son président : le socialiste André Gilles (lire ci-contre).

André Gilles, c'est aussi le patron de la majorité provinciale PS-MR. Et, ce jeudi, c'était jour de conseil provincial dans la principauté. Le sujet Publifin était inévitable. Le tandem PS-MR a donc décidé de prendre les devants. L'idée : proposer la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de Publifin dans les six semaines. Elle aura pour objet « le devenir de l'intercommunale ». Et elle sera l'occasion de « mettre à disposition tous les mandats des administrateurs de Publifin », dicit André Gilles. Des démissions collectives, donc. Une décision approuvée par la majorité, rejointe par le CDH.

Mais, au-delà des démissions en rafale, une réflexion semble s'ouvrir sur l'avenir de l'intercommunale. Dans son discours au conseil provincial, André Gilles s'est dit « disposé à poursuivre la réflexion sur l'évolution de la structure (de Publifin) et la perfectibilité de celle-ci, pour autant que la sérénité puisse être de rigueur tout au long du débat, que les intérêts de l'institution et des associés publics liégeois soient respectés et que le travail

qui a été mené ces dernières années ne soit pas démolé ». Un premier pas.

Mais certains vont plus loin. Comme Daniel Bacquelaine, chef de file du MR liégeois (et actuel ministre des Pensions). « Une décision doit être prise sur l'avenir de Publifin : faut-il changer ou garder ce modèle d'intercommunale ? Personnellement, je ne suis pas convaincu que le modèle actuel soit adapté aux défis de secteurs comme l'énergie et les télécoms », avance le ministre.

## Un scénario émerge

Willy Demeyer, bourgmestre de Liège (PS), acquiesce. « Le modèle hybride de Publifin n'est pas satisfaisant. Le débat actuel autour de la gouvernance doit être l'occasion d'ouvrir le débat sur la structure du groupe. »

Bref, la structure doit changer. Va changer. Pour évoluer vers quoi ? « A l'heure actuelle, je ne peux pas vous le dire. La réflexion doit encore être menée avec les actionnaires », ajoute Demeyer.

Mais un scénario fait son petit bout de chemin, à gauche comme à droite : une scission de Publifin en deux unités distinctes. D'un côté, on conserverait une intercommunale pour la distribution de gaz et d'électricité. De l'autre, on créerait un nouveau pôle commercial, dans une structure « à la Proximus », pour développer des activités soumises à concurrence.

« Ce serait sans doute plus sain

comme ça », glisse un Liégeois. On conserverait l'intercommunale pour la mission de service public : la distribution de gaz et d'électricité (logée aujourd'hui dans la filiale Resa). Une activité monopolistique, sous tutelle d'un régulateur qui contrôle les prix et limite les marges. Autrement dit, une activité qui ne présente pas vraiment de risque, et qui garantit un rendement annuel aux actionnaires. Soit un investissement parfait pour les communes.

Puis les Liégeois voient grand. Ils veulent « continuer à développer l'emploi », « se développer à l'international », tout en « maintenant un centre de décision à Liège ». Alors une seconde société purement commerciale pourrait être créée. Une société publique autonome, qui investirait dans la presse, les télécoms et la production d'électricité. Des domaines beaucoup plus risqués, financièrement parlant, où l'on peut toucher le pactole comme se casser les dents. Les communes ne sont peut-être plus des actionnaires de premier choix pour cette branche plus risquée. Alors pourquoi ne pas faire grimper à bord des bras financiers plus professionnels, liégeois ou régionaux, comme la SRIW ?

## Minute, papillon

Séduisante idée, cette scission ? Sur papier, oui. « Le vice actuel, c'est que Publifin combine des activités à risques trop différents, sans la moindre transpa-

rence. *Ce qu'il faut faire, c'est proposer deux véhicules différents avec un risque bien identifié*», glisse un observateur.

Mais dans la pratique, ce scénario risque d'être plus complexe à mettre en œuvre. Car l'activité régulée de gestionnaire de réseau en gaz et électricité (Resa) est aujourd'hui la poule aux œufs d'or du groupe Publifin. C'est elle qui lui permet d'emprunter à bas coûts. C'est elle qui dégage les bénéfices. Isoler cette activité déferait donc le reste du groupe.

Et il n'est pas acquis que les pôles Médias/Télécoms/Finances puissent si facilement se passer de Resa pour survivre financièrement. « *C'est l'une des questions à étudier* », confirme le bourgmestre Demeyer.

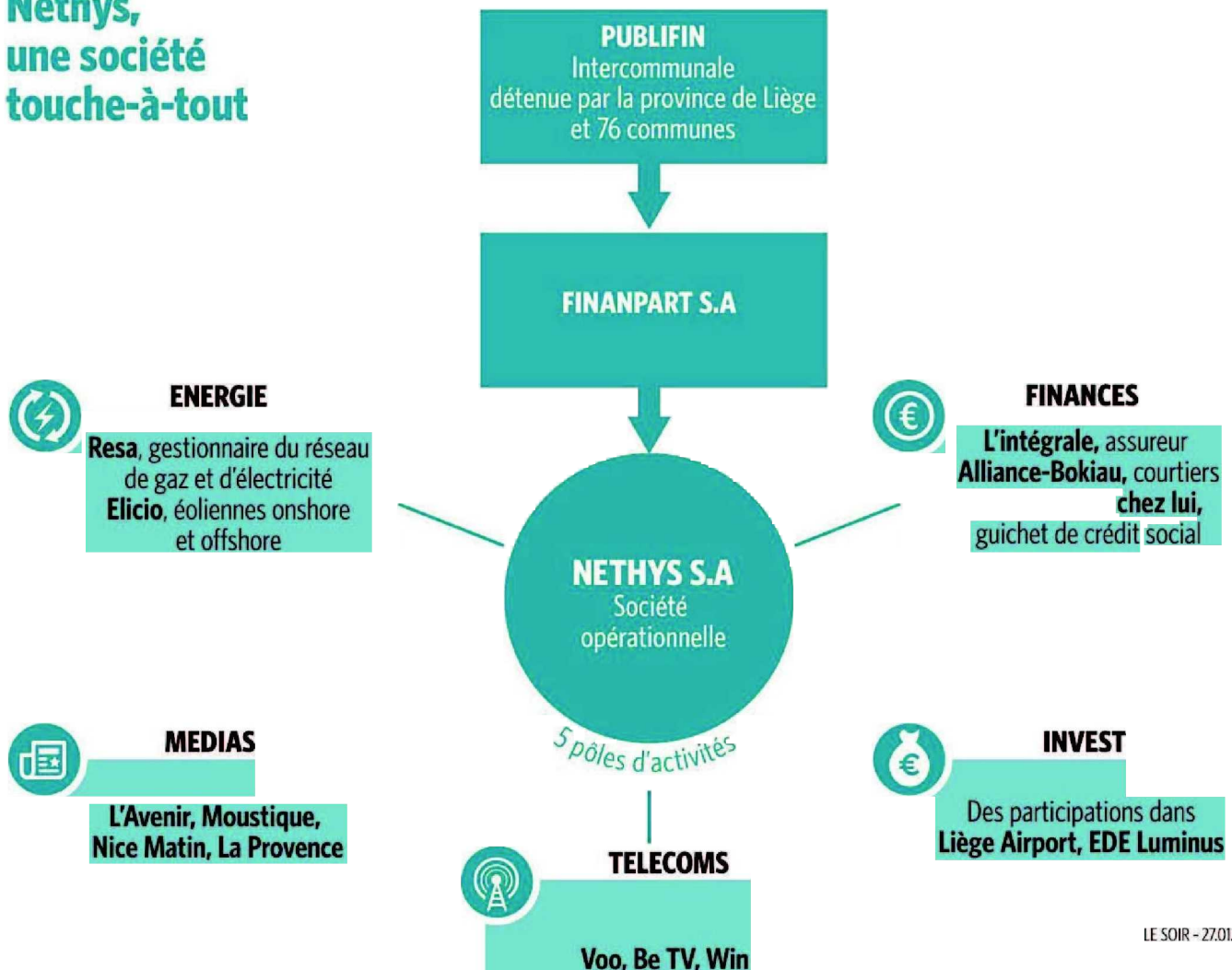
Autre interrogation : en faisant grimper à bord de la société commerciale des actionnaires régionaux, plus professionnels, les Liégeois perdraient de l'influence dans leur navire. Or, la Province a toujours tout fait pour garder le contrôle sur l'empire

Publifin.

Enfin, professionnaliser l'actionariat, se séparer des communes pour l'activité commerciale, c'est aussi renoncer au système actuel de « l'entre-soi ». C'est accepter de devoir rendre des comptes à son actionnaire, de justifier une stratégie d'expansion, de stopper les petits arrangements entre amis. Or, Publifin s'est également construite grâce à cela. ■

**XAVIER COUNASSE**

## Nethys, une société touche-à-tout



# LE SYSTÈME

A l'origine de cette révolution éthique qui a commencé en Wallonie, il y a un scandale... et une intercommunale : Publifin. Désormais, une réflexion semble s'ouvrir sur l'avenir de l'organisme. André Gilles, qui préside son conseil d'administration, se dit lui-même « disposé à la réflexion ». Dans la majorité comme au sein de l'opposition, certains voudraient revoir en profondeur l'organisation de Publifin. Avec une idée qui revient, celle de la scission en deux entités. D'un côté, les activités de service public, à savoir la distribution de gaz et d'électricité. De l'autre, un nouveau pôle commercial.

## MAYORAT D'ANS

### Stéphane Moreau prolonge son indisponibilité

Stéphane Moreau, bourgmestre d'Ans, victime dans la nuit du 18 au 19 janvier dernier d'un malaise cardiaque, prolonge, pour une durée indéterminée, son indisponibilité comme maire pour des raisons médicales, a indiqué jeudi la commune d'Ans par voie

de communiqué.

Thomas Cialone, premier échevin, assure actuellement la fonction de bourgmestre.

Stéphane Moreau indique également par le biais de ce communiqué qu'« afin de préserver sa santé et son équilibre personnel, il prendra position quant à la suite qu'il compte donner à sa carrière lors de sa reprise d'activités ». (b)

## PORTRAIT

### André Gilles ne mesure pas l'ampleur du scandale

Seraing, rue du Commerce, le 21 décembre 2016 au matin. Au sortir d'un entretien sur les nouveaux projets supra-communautaires portés par la Province, une petite question sur l'affaire Publifin qui vient d'éclorre. André Gilles va dans son bureau et revient avec le journal du jour où sa photo figure en grand.

« Je n'y suis pour rien dans cette histoire de comité de secteur. Ils n'avaient qu'à se réunir. Et ce conseiller communal CDH d'Olné, c'est scandaleux ce qu'il fait. Il détruit

l'entreprise que nous avons construite patiemment et qui aujourd'hui fait vivre des milliers de personnes. » Le président de Nethys et de Publifin est rouge de colère. Il ne mesure pas encore l'ampleur de la vague qui va déferler sur le monde politique wallon, emportant le ministre des Pouvoirs locaux Paul Furlan. Un mois plus tard, le voici à la tribune du conseil provincial, défendant avec verve son bébé, Nethys, qu'il codirige avec Stéphane Moreau. Le scandale Publifin ? Du « brouhaha ». Dans son allocation fleuve, le député président n'évoque pas le cumul des mandats, les rémunérations exorbitantes ou l'opacité du fonctionnement de

Nethys. André Gilles serait-il à ce point déconnecté de la réalité ?

« Colérique », « tyrannique ». « Il est comme ça, André, têtu et colérique. Mais il œuvre sans relâche pour le maintien de l'emploi à Liège. Nous en avons besoin alors que de grandes entreprises privées ont quitté la région », explique un haut responsable du PS liégeois. Un ancien membre de son cabinet nuance : « Il est persuadé qu'il œuvre pour le bien public. Mais il manque de clairvoyance, il est déconnecté de la réalité sociale. » « Au fil des développements et acquisitions, nous avons multiplié la valeur de l'association liégeoise d'électricité (devenue Tecteo

puis Nethys) par cinq », se défend, non sans grande fierté, André Gilles. Têtu, l'homme est aussi tyrannique, capable de savonner ses plus proches collaborateurs. « À la fois, il fait peur, il renvoie l'ascenseur et il partage le gâteau, une vieille technique socialiste qu'il a appliquée chez Nethys avec Georges Pire (MR) et Dominique Drion (CDH). Il se sert de Georges Pire pour faire pression sur les libéraux critiques envers Nethys », explique cet ancien ténor du MR qui a subi l'ire du député président. Ces prochaines semaines, André Gilles sera un des hommes clés de l'évolution de Nethys. Pas sûr que l'entêtement soit son meilleur allié.

PH.BX.